



CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 octobre 2024 à 18h00 en Mairie

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

en application de l'article L.2121.25 du
code général des collectivités
territoriales

N° délibération	Titre des délibérations	Vote
Débat d'orientations budgétaires		
2024-84	Rapport d'orientations budgétaires	Prend acte
Jeunesse		
2024-85	Renouvellement de la labellisation du Point Information Jeunesse	Adoptée
Education		
2024-86	Renouvellement de la convention de partenariat à conclure avec l'Institution Jeanne d'Arc	Adoptée
2024 -87	Dissolution et liquidation de la société publique locale « La cuisine près de chez nous ».	Adoptée
Seniors		
2024-88	Tarifs applicables aux activités du bien vieillir pour 2025	Adoptée
Sports		
2024-89	Subventions de fonctionnement aux associations sportives au titre du contrat départemental	Adoptée
Aménagement urbain		
2024-90	Acquisition d'une emprise foncière d'une superficie de 189 m2 au 28 rue Gabriel Péri à Montrouge	Adoptée
Espaces publics et mobilités		
2024-91	Convention à conclure avec la ville de Paris pour la prise en charge financière et la réalisation de travaux par la ville de Montrouge relatives à la modification de signalisation lumineuse tricolore pour un aménagement piétons sis, avenue Henri Ginoux	Adoptée
2024-92	Avis sur le projet de plan des mobilités en Ile-de-France arrêté par le Conseil Régional	Adoptée

Commande publique		
2024-93	Accord sur le principe du recours à une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation d'un établissement d'accueil du jeune enfant sise 106, avenue Aristide Briand	Adoptée
Intercommunalité		
2024-94	SIFUREP - Retrait de la commune de Carrières-sur-Seine	Adoptée
Ressources humaines		
2024-95	Revalorisation du taux de vacation de la sage-femme	Adoptée
2024-96	Création d'un emploi de directrice adjointe de jardin d'enfant	Adoptée
2024-97	Création d'un emploi de chef de projet aménagement urbain	Adoptée
2024-98	Création de deux emplois de manutentionnaires	Adoptée
2024-99	Extension du recours à l'apprentissage	Adoptée
2024-100	Convention relative au paiement des honoraires des médecins agréés sollicités par le secrétariat du conseil médical interdépartemental placé auprès du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne	Adoptée

Montrouge, le 17 octobre 2024

Le Maire,



Etienne LENGEREAU